



Journée Mondiale de la Pêche 2020

Déclaration CAOPA

L'année 2020, pour les hommes et les femmes de la pêche artisanale africaine, a été marquée par la pandémie du Covid, qui a été source de difficultés et d'inquiétudes pour l'avenir de nos communautés et de nos familles.

Le respect des restrictions imposées au rassemblement des personnes est quasiment impossible dans la pêche artisanale: les membres d'équipage sur la pirogue, les acheteurs qui se pressent dans les sites de débarquement, les femmes transformatrices sur leur site ou au marché, toutes et tous ont des contacts rapprochés incessants.

Les restrictions à la circulation des personnes et des marchandises, la fermeture des hôtels et restaurants, la fermeture des frontières, l'arrêt des liaisons aériennes, ont coupé la pêche artisanale de ses marchés, - local, régional voire international-, et aussi parfois de ses zones de pêche, lorsque les pêcheurs pêchent dans les pays voisins. Tout cela a mis sous pression la survie de notre secteur et a aussi rendu l'accès au poisson difficile pour les personnes les plus démunies dans nos pays.

Les femmes de la pêche artisanale africaine ont payé le prix fort. Privées de matières premières quand les pêcheurs ne sortent plus, coupées de leurs marchés, confinées chez elles, leur angoisse a été, tout au long de cette année 2020, de savoir comment elles pourraient nourrir leur famille, et contribuer à la sécurité

alimentaire de leur pays. Si on laisse la pêche artisanale décliner, c'est à une crise alimentaire grave que nous allons devoir faire face.

En cette année 2020, le manque de politiques d'appui à la pêche artisanale africaine s'est révélé criant.

Où sont l'accès aux services de base pour les communautés de pêche, que ce soit en matière d'égouttage, d'accès à l'électricité ou à l'eau potable?

Où sont les mesures de sécurité à bord des pirogues et sur les sites de transformation, où des milliers de femmes sont obligées de travailler dans la fumée, au milieu des immondices?

Pourquoi nos zones côtières ne sont pas protégées des destructions de mangroves ? Pourquoi nos zones de pêche ne sont pas protégées des incursions de chalutiers industriels, véritables 'pirates invités' par nos gouvernements, qui ne respectent rien, mais le font bien souvent avec l'autorisation de pêche donnée par nos gouvernements ?

Où sont les perspectives d'avenir pour nos filles et nos fils, qui partent, par centaines sur les voies dangereuses de l'immigration clandestine, dans le simple espoir de quitter la misère et de vivre décemment ?

Cette crise de 2020 ne sera pas la dernière. Nous voyons déjà les impacts du changement climatique dans nos activités: érosion côtière, sécheresses ou inondations plus fréquentes, conditions météo en mer plus difficiles, changement dans le type de ressources qu'on peut trouver

C'est pourquoi, pour la CAOPA, ces moments difficiles que nous traversons doivent être l'occasion pour les gouvernements et les acteurs de réagir de manière décisive pour améliorer à long terme les conditions de vie et de travail des hommes et des femmes tout au long de la filière de la pêche artisanale africaine.

Ce n'est pas en poursuivant des idées de croissance bleue basée sur le profit économique rapide, par la production de gaz et de pétrole offshore, par le développement anarchique d'hôtels en bord de côtes, ou d'usines de farine de poisson, que nos communautés côtières verront leurs conditions de vie s'améliorer.

Le cœur battant de l'économie bleue en Afrique, c'est la pêche artisanale qui nourrit nos populations.

Nous avons les outils pour en faire un secteur porteur pour le redéploiement de nos économies après la crise du Covid. Les Directives Volontaires de la FAO pour une pêche artisanale durable, ainsi que la stratégie de l'Union africaine, de réforme des politiques de pêche et d'aquaculture en Afrique, doivent guider tant les décideurs que les professionnels dans cette démarche.

Nous demandons à l'Union africaine et à ses membres, en réponse à la crise que nous traversons, et aussi en préparation de l'Année internationale de la Pêche et de l'Aquaculture artisanale de 2022, de s'impliquer activement dans la reconstruction de communautés de pêche artisanale maritimes et continentales, par la mise en œuvre, de façon transparente, participative et sensibles aux enjeux de genre, des directives pour une pêche artisanale durable.